

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE MAZERES (ARIÈGE)**

Nombre de Conseillers en exercice : 27
Présents : 18
Procurations : 4
Votants : 22

N° 2022 6 2

L'an **DEUX MILLE VINGT DEUX le 21 octobre à 18 H 00**, le Conseil municipal, légalement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de son Maire, Louis MARETTE.

Date convocation du Conseil Municipal : 14 octobre 2022

Etaient présents :

Mrs, CAPY, COTTAVE-CLAUDET, DARDIER, DEJEAN, ESTRADE, GOURMANDIN, LABEUR, PORTES, TOURAILLES et ZAMBONI.

Mmes BELMAS, DAGNAC, DESAINT, PONS, RIGAL, ROOU et SALOMÉ.

A donné pouvoir :

M. BOUSQUET à M. CAPY

Mme BRIQUET-BOISSIÈRE à M. MARETTE

M. DELGENES à Mme PONS

Mme SANEGRE à M. LABEUR

Absents excusés :

Mmes DARBAS, GUILLEMAT, PITORRE, THIOUX et M. FONTA

Secrétaire de séance : Louis DARDIER

OBJET : VOLET URBANISME :

Dénomination de la salle d'honneur de la Mairie

Monsieur le Maire rappelle aux membres présents que la dénomination d'un équipement municipal relève de la compétence du conseil municipal.

Vu l'article L2121-29 du CGCT, précisant que la collectivité règle par ses délibérations les affaires de la commune ;

Vu la nécessité de dénommer la salle du conseil municipal, nouvellement créée ;

Monsieur le Maire propose de dénommer ladite salle « **salle du conseil municipal André Trigano** » après accord de l'intéressé.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité

➤ **Autorise** Monsieur le Maire **à dénommer** la salle du conseil municipal, nouvellement créée, « **Salle du Conseil municipal André TRIGANO** ».

FAIT ET DELIBERE les JOURS MOIS ET AN QUE SUSDIT
Pour copie conforme - au registre sont les signatures
MAZERES, le 24 octobre 2022

Le Maire,
Louis MARETTE

Le secrétaire de Séance,
Louis DARDIER